

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Clermont Auvergne - D.E Ergothérapeute

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Clermont Auvergne - D.E Ergothérapeute	Jury par défaut	Tous les candidats	13	209	31	32	5

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Disposer d'aptitudes relationnelles

- Aptitude d'écoute, de bienveillance, d'empathie
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'interaction avec autrui
- Capacité d'adaptation et de flexibilité

Avoir un attrait pour les questions sanitaires et sociales:

- Intérêt et connaissance du métier d'ergothérapeute et du domaine médical et social
- Intérêt pour les sciences humaines, médicales et sociales

Disposer de capacités d'analyse

- Capacité à suivre une démarche scientifique
- Capacité d'analyse critique
- Capacité de résolution de problèmes et aptitude à la production créative
- Capacité à se questionner et à se remettre en question

Savoir s'organiser dans son travail

- Capacité à travailler de manière autonome
- Capacité organisationnelle (rigueur, méthodologie de travail)

Posséder une maîtrise de l'expression écrite et orale

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Capacité d'argumentation
- Capacité de synthèse
- Compréhension de l'anglais écrit

## Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation en ergothérapie se déroule en 3 ans (6 semestres de 20 semaines).

L'organisation des études est construite en alternance avec :

- de la formation théorique ou pratique réalisés dans l'institut de formation : cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel
- de la formation clinique ou situationnelle sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes : 36 semaines de stages, réparties en 5 périodes sur les 3 ans.

### ATTENTION:

Possibilité également de candidater pour une entrée à l'IUFE via la licence Sciences pour la Santé portail Réadaptation (permettant l'entrée en kiné et dans les écoles paramédicales).

Le référentiel de formation comprend 6 domaines : Sciences humaines, sociales et droit/ Sciences médicales / Fondements et processus de l'ergothérapie/ Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute/ Méthodes de travail/ Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute.

La validation de chaque semestre permet l'acquisition de 30 ECTS (European Credits Transfert System).

Info :

[Diplôme d'Etat d'ergothérapeute](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La formation est sélective. La commission d'examen des vœux a ordonné les candidatures.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcoursSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques, Humanités, littérature, biologie-écologie, géopolitique, sciences politique	Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques, Humanités, littérature, biologie-écologie, géopolitique, sciences politique	Notes de première et terminale.	Très important
	Notes d'Anglais.		Notes de première et terminale	Complémentaire
	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit).	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit).	Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français.	Très important
	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles.	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles.	Résultats dans l'enseignement supérieur.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à suivre une démarche scientifique.		Appréciation des professeurs sur les bulletins.	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Aptitude à s'organiser dans son travail.		Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir.	Important
Savoir-être	Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Appréciation des professeurs sur les bulletins. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Projet de formation motivé.	Important
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation.	Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation.	Projet de formation motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations.	Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations.	Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Complémentaire

**Signature :**

Mathias BERNARD,

Président de l'établissement Université Clermont  
Auvergne